

## UNION EUROPÉENNE

*L'écart de revenu par rapport aux États-Unis se creuse depuis le milieu des années 90, parce que la productivité ainsi que l'utilisation des ressources en main-d'œuvre n'ont enregistré que peu de croissance, en particulier dans les grands pays continentaux.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Alléger les charges réglementaires des entreprises

Il subsiste d'importants obstacles aux échanges intra-européens dans les services, notamment certaines entraves à l'établissement de succursales transfrontières et une reconnaissance mutuelle insuffisante des licences d'exploitation et des qualifications professionnelles.

**Mesures prises :** La directive sur les services a été adoptée au printemps 2006, mais sous une forme qui n'est pas à la hauteur de la proposition initiale. Elle allège les obligations d'immatriculation pour les entreprises opérant dans un autre pays, mais la principale proposition – le principe du pays d'origine – a été rejetée. Un grand nombre d'activités de services échappent à cette directive.

**Recommandations :** Continuer à réduire les obstacles aux échanges intra-européens, sur la base des principes du traité de Rome. Adopter des normes à l'échelle de l'Union lorsque la reconnaissance mutuelle se révèle difficile à mettre en œuvre. Améliorer le régime des marchés publics dans l'UE.

#### Intensifier la concurrence dans les industries de réseau

La concurrence est parcellaire dans les industries de réseau, dans la mesure où les opérateurs historiques conservent un très large pouvoir de marché dans certains secteurs. La libéralisation au niveau de l'UE n'est pas toujours suivie d'une mise en œuvre rigoureuse dans les États membres.

**Mesures prises :** Les cadres réglementaires sont en voie d'adaptation; des mesures plus strictes sont mises en place lorsque l'opérateur historique conserve un pouvoir de marché. À l'inverse, la réglementation est allégée dès lors qu'apparaît une concurrence effective. La Commission a développé ses capacités d'analyse économique des affaires de concurrence.

**Recommandations :** La politique de la concurrence de l'UE devrait s'efforcer avant tout de tirer parti des gains potentiels d'une libéralisation des industries de réseau. Veiller à ce que les tentatives qui sont faites par les États membres pour créer ou préserver des champions nationaux ne compromettent pas la concurrence. Libéraliser encore les activités portuaires et le secteur postal, et créer un marché de l'énergie à l'échelle de l'Union. Assurer une mise en œuvre plus rapide des directives dans les télécommunications et l'énergie.

#### Réduire les aides à la production agricole

Le soutien à l'agriculture dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) entraîne des distorsions, en bloquant des ressources dans les activités à faible productivité tout en profitant de manière disproportionnée aux grandes exploitations efficaces. Les aides représentent près d'un tiers des recettes agricoles, soit deux fois plus qu'aux États-Unis.

**Mesures prises :** La réforme de la PAC de 2003 a diminué la proportion de l'aide qui est liée à la production et a abaissé les prix d'intervention pour le lait écrémé et le beurre. À l'heure actuelle, on réduit progressivement l'aide au secteur du sucre. Le budget 2005 de l'UE a légèrement augmenté les financements pour la PAC.

**Recommandations :** Améliorer l'accès au marché pour les pays non membres de l'UE. Continuer à réduire les aides liées à la production.

### Autres grandes priorités

- Accroître la mobilité des travailleurs au sein de l'Union européenne grâce à une meilleure transférabilité des droits à une retraite professionnelle et à prestations sociales.
- Appliquer pleinement le Plan d'action pour les services financiers afin d'améliorer l'intégration des marchés de capitaux. Accélérer l'effort d'intégration des activités financières de détail, surtout dans le domaine du crédit hypothécaire.